

Communiqué de presse
Dieppe, le 28 novembre 2022

Le parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport annonce ses principaux fournisseurs

Avec 62 éoliennes situées au large de Dieppe et du Tréport, le parc de la société Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport (EMDT), propriété du consortium composé d'Ocean Winds (co-entreprise ENGIE et EDP Renováveis), Sumitomo Corporation et de la Banque des Territoires, alimentera à partir de 2026*, près de 850 000 personnes par an en électricité durable, soit plus des 2/3 de la population actuelle de Seine-Maritime.

Un an après le lancement des appels d'offres des lots majeurs du parc, la sélection des principaux fournisseurs s'achève :

- Les **éoliennes** : les différents éléments des éoliennes de 8 MW chacune seront fabriqués (pales) et assemblés (nacelles et génératrices) dans la nouvelle usine du Havre de **Siemens Gamesa** en Seine-Maritime. Les internes des tours seront quant à eux assemblés sur le port de Brest, par la société **SPIE Industrie**, sous la supervision de **Haizea Breizh**.
Un accord de réservation de navire a été signé avec le groupe **Jan de Nul** pour le transport et l'installation des éoliennes sur la zone du parc EMDT.
- Les **fondations en structure métallique (jackets) des éoliennes** : un accord de réservation de capacité a été signé avec le consortium **Navantia/Windar**. Les pieux (piles) seront fabriqués en Espagne (Aviles) par **Windar**, et les treillis métalliques (jackets) seront fabriqués par **Navantia Seanergies** en Espagne également (Fene).
- La **sous-station électrique en mer** : la sous-station électrique sera conçue et construite par **Chantiers de l'Atlantique** à Saint-Nazaire. Sa fondation sera fabriquée par **Navantia Seanergies** en Espagne (Puerto Real).
- EMDT est en négociation exclusive avec **DEME** pour le **transport et l'installation des fondations jackets et de la sous-station** et pour un **contrat clé en main pour la fabrication (en sous-traitance) et l'installation des câbles sous-marins** reliant les éoliennes à la sous-station électrique.

RTE, par ailleurs, a démarré cet été les travaux préalables de **raccordement électrique** terrestre.

A l'initiative de la société EMDT et en partenariat avec Normandie Maritime et CCI business, des rencontres d'affaires sont organisées le 1^{er} décembre à Dieppe afin de favoriser les retombées économiques locales et permettre aux entreprises normandes et picardes, et plus largement françaises, d'identifier les opportunités d'affaires relatives à la construction, l'installation et l'exploitation du futur parc EMDT.

« Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui les fournisseurs de rang 1 sélectionnés pour nous accompagner dans la construction du parc EMDT. Et nous nous réjouissons de la journée d'affaires du 1^{er} décembre qui marque un temps fort du projet, son objectif étant de maximiser le contenu local des phases de construction et d'exploitation du parc grâce à la sous-traitance de nos fournisseurs de rang 1 » déclare Paolo Cairo, Président de la société Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport.

« Les actionnaires de la société Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport sont fiers de voir se concrétiser, au large des côtes de la Manche, le parc EMDT. Ce dernier participe à l'essor d'une filière éolienne en mer européenne solide et compétitive et aux efforts de la France sur le chemin de sa transition énergétique » se félicite Grzegorz Gorski, COO d'Ocean Winds (co-entreprise entre ENGIE et EDPR, actionnaire majoritaire du parc EMDT).

Contact presse

Eric Bonté : 06.27.01.32.64 - contact@ebconseil.org